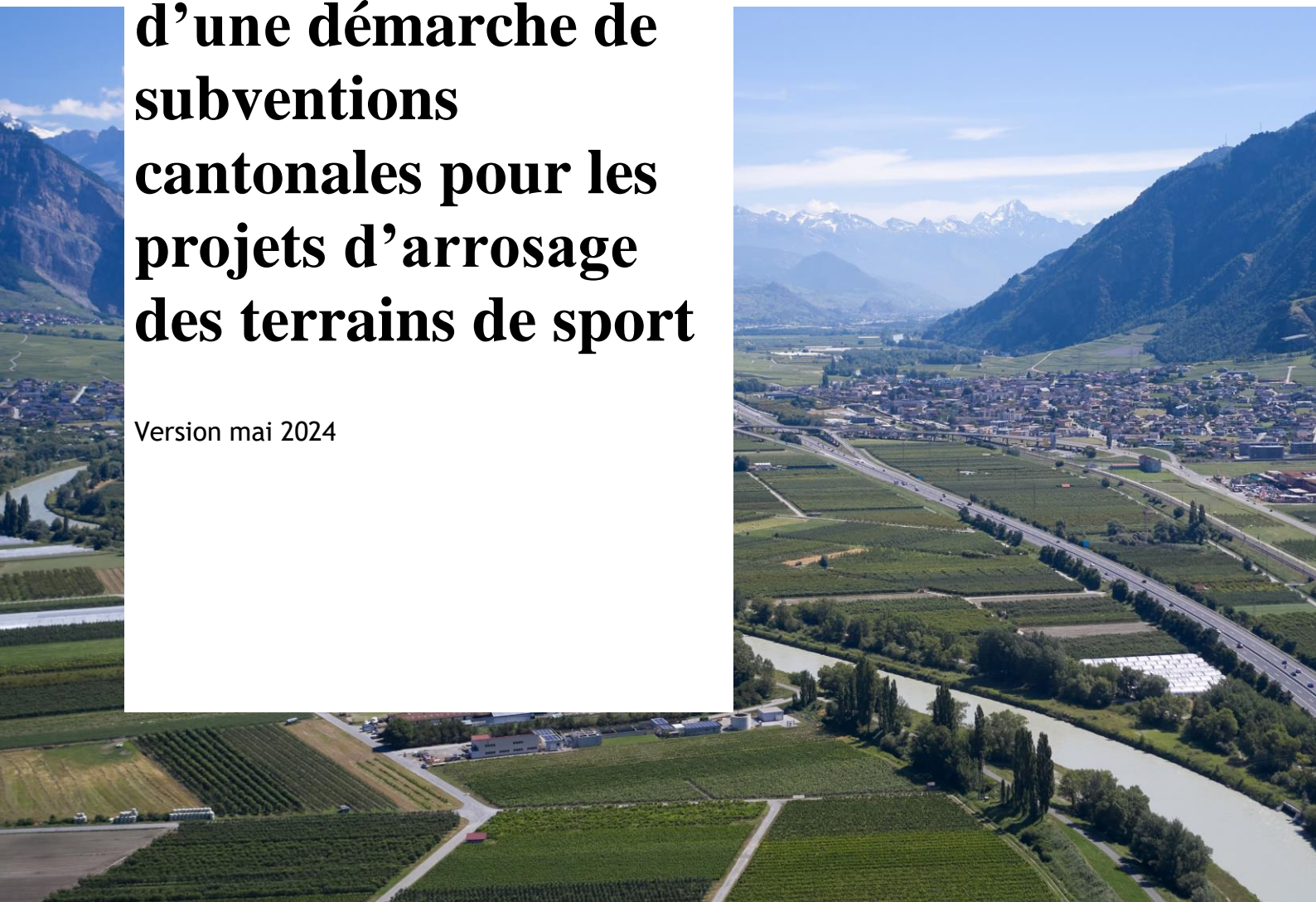


Document cadre pour la définition d'une démarche de subventions cantonales pour les projets d'arrosage des terrains de sport

Version mai 2024



Contexte

- Le changement climatique, marqué par une augmentation des températures, de l'évapotranspiration et de la sécheresse des sols¹, ainsi qu'une modification de la répartition des pluies², entraîne pour les terrains de sport, un recours plus systématique à l'arrosage. Cependant, le débit des cours d'eau en période estivale dans certaines régions questionne la pratique de l'arrosage pour satisfaire ces besoins, surtout dans un contexte d'accroissement de la population (augmentation de +18% à +24% des habitants d'ici 2050 selon les prévisions³). Face à ce déséquilibre croissant entre ressources et usages, l'arrosage pour les terrains de sport voit sa disponibilité en eau remise en cause. Cette pratique est de plus en plus sommée de réaliser des économies d'eau.
- Une meilleure gestion de l'eau est donc devenue indispensable pour allier préservation des ressources en eau et maintien de la qualité et de la sécurité des surfaces de jeu.
- Le canton du Valais souhaite mettre en place un programme d'incitation/sensibilisation/adhésion plutôt que d'agir sur la cadre légal (contrainte).

¹ En Valais, le réchauffement devrait être légèrement supérieur à la moyenne suisse. A moyen terme il faut s'attendre à la poursuite de l'augmentation de la température moyenne de l'ordre de 2 à 3 degrés en fonction de la saison et de l'altitude. Les journées où la température maximale atteint plus de 30 degrés (journées tropicales) sont plus fréquentes en Valais et le nombre de journées de gel (température minimale en-dessous de 0°C) va diminuer (Le Valais face aux changements climatiques - Document de synthèse -2016).

² C'est seulement à partir du milieu du 21ème siècle qu'il y a une tendance claire à la diminution, les précipitations tomberont davantage sous forme de pluie (à la place de la neige), surtout aux altitudes moyennes (1000-2000 mètres environ). Mais même à plus haute altitude (en-dessus de 2500 mètres) la part de précipitations qui tombe sous forme de pluie augmentera de 10-20%. A moyen terme il faut s'attendre à une diminution de 20-30% des jours de neige fraîche aux altitudes supérieures à 1500 m. Les conditions climatiques extrêmes (en particulier les extrêmes de chaleur, les vagues de canicules, les sécheresses estivales/automnales) deviendront plus fréquentes à moyen terme, les basses températures en hiver se feront plus rares. L'évolution à court et moyen terme des épisodes de fortes précipitations (y compris les intenses chutes de neiges et les risques d'avalanches qui leurs sont liés) est très incertaine. A long terme, l'on devrait s'attendre à davantage d'épisodes de fortes précipitations au printemps et en automne et à des périodes de sécheresse notamment en été. (Le Valais face aux changements climatiques - Document de synthèse -2016).

³ Scénarios moyen et haut retenus par le service cantonal de la statistique et de péréquation - Projections démographiques à l'horizon 2050 – Valais et ses districts - Rapport 2023

Pourquoi?

- Economiser l'eau dans le cadre de l'arrosage des terrains de sport (principalement football, tennis et golf) est devenu un thème brûlant d'actualité⁴.
- L'Office cantonal du sport (OCS) entend favoriser l'économie d'eau lors des arrosages des terrains de sport au niveau des infrastructures et de systèmes novateurs, sans négliger les potentielles améliorations liées aux adaptations des règlements communaux en la matière⁵.
- L'arrosage des terrains de sport peut entraîner une consommation d'eau importante et contribuer au gaspillage des ressources naturelles.
- L'arrosage des terrains de sport doit tenir compte des enjeux environnementaux. Il est important de limiter/arrêter l'utilisation de produits chimiques et d'adopter des pratiques respectueuses de l'environnement pour préserver la qualité de l'eau et protéger les écosystèmes environnants.

⁴ Rapport interne co-signé par le Chef de l'Office cantonal du sport et le Secrétaire général adjoint DSIS - 2023

⁵ Rapport interne co-signé par le Chef de l'Office cantonal du sport et le Secrétaire général adjoint DSIS - 2023

Comment ?

- L'approche du canton se veut proactive, via une participation au financement de certains de ces divers éléments⁶ :
 - Moyens humains et bonnes pratiques
 - Moyens liés aux infrastructures existantes
 - Moyens techniques innovants
- Autres axes d'étude :
 - Sensibilisation et éducation : Informer les utilisateurs
 - Recyclage de l'eau
 - Amélioration des sols
 - Choix des végétaux
 - Partage des ressources
 - ...
- Rendre visibles les efforts :
 - Marque de reconnaissance distinctive?

⁶ Rapport interne co-signé par le Chef de l'Office cantonal du sport et le Secrétaire général adjoint DSIS - 2023

Méthodologie

- Utilisez une démarche de type « preuve du concept » permet d'aboutir à la création d'une matrice décisionnelle et d'analyse des projets afin de déterminer un éventuel soutien cantonal.
- Démontrer qu'en agissant sur les axes et les moyens référencés par la démarche, la maîtrise de l'utilisation de l'eau pour l'arrosage des terrains de sport est possible et efficace dans un contexte de changement climatique.
- L'objectif recherché : 20% de réduction des consommations par rapport à l'état initial, sur l'ensemble du Valais.
- Le choix des axes de travail mettra en évidence un certain nombre de leviers d'action et d'hypothèses clés qui pourront être simulés et testés dans la pratique préalablement.
- Ces simulations et tests feront naître des données pertinentes, elles seront ainsi collectées, analysées et évaluées pour aboutir à la validation ou à la modification du concept/démarche.
- Si les données analysées laissent apparaître une réduction tangible de l'utilisation de l'eau, la démarche sera validée. En cas contraire il faudra apporter des ajustements au concept et/ou revoir les hypothèses et axes de travail.
- Les résultats pourront être partagés aux différentes parties prenantes pertinentes.
- En utilisant les résultats de cette méthodologie par preuve du concept, les soutiens de financement pourront être accordés selon les conditions et le calendrier déterminés par le canton.

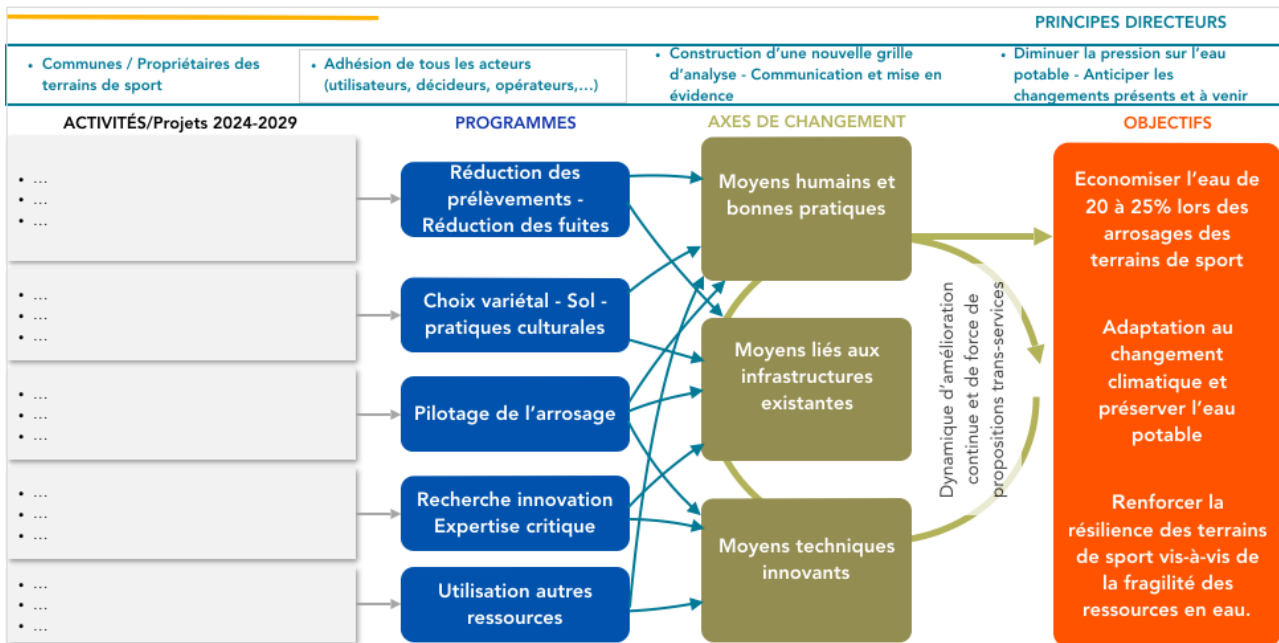
Intérêts et adhésion

- Cette démarche décisionnelle permet la réalisation des objectifs principaux clairement identifiés mais permet aussi :
 - de déterminer le bien fondé d'un soutien du canton en identifiant les conditions de faisabilité et d'efficacité du projet et, le cas échéant, de renoncer aux soutiens si les conditions ne peuvent être réunies;
 - d'assurer la compréhension des objectifs auprès acteurs mais également développer leur intérêt et leur adhésion pour assurer le succès du programme d'aide et donc des objectifs ;
 - d'identifier sous quelles conditions les acteurs auront intérêt à participer au programme et clairement définir les composantes d'appui (ce programme est incitatif et ne fait pas suite à des contraintes légales qui seraient mises en place - son succès dépendra donc de l'intérêt et de l'adhésion suscités) ;
 - d'intégrer toutes les dimensions d'un projet d'irrigation (techniques, sociales, environnementales, institutionnelles, économiques et financières), l'analyse économique pourrait apporter des éléments de réflexion et d'appui à la décision sur toutes les composantes du projet.

Principes généraux

- La matrice décisionnelle ainsi réalisée reposera sur l'idée qu'il n'y a pas une seule solution standard qui pourrait être appliquée à l'ensemble des projets d'arrosage, mais plutôt un ensemble de procédés qui répondront aux objectifs principaux. Chaque projet/situation devra donc être analysé/e individuellement.
- Des questionnements successifs sur les quatre niveaux d'analyse (moyens humains et bonnes pratiques - moyens liés aux infrastructures existantes - moyens techniques innovants - moyens trans-services/autres) permettront de déterminer l'efficacité du projet vis-à-vis de l'objectif fixé et ainsi déclencher un soutien.
- Les soutiens à mettre en œuvre seront très variables selon les situations.
- Ainsi un projet d'efficacité de l'utilisation de l'eau pour les terrains de sport pourra afficher l'objectif principal d'une économie de 20% et assurer, dans le même temps, la mise en place des trois objectifs « secondaires », celui d'adaptation au changement climatique, de résilience des terrains de sport et de l'amélioration des pratiques dans d'autres domaines que le sport par les propriétaires.

Schémas d'analyse / Pré-requis



Moyens humains et bonnes pratiques

- Définir la consommation d'eau annuelle de l'état initial et être en capacité de le mesurer régulièrement (compteur d'eau) ;
- Informer les utilisateurs des terrains de sport sur l'importance de l'économie d'eau et des différentes méthodes pour y parvenir ;
- Adoptez des pratiques de gestion des sols qui favorisent l'infiltration de l'eau et la rétention d'humidité, telles que l'ajout de matière organique et la réduction de la compaction du sol.
- Surveiller régulièrement l'état des terrains (état du sol, la santé des plantes...) et ajuster les pratiques d'arrosage en conséquence ;
- Former et encadrer le personnel, afin d'assurer la mise en place de bonnes pratiques.

Moyens liés aux infrastructures existantes

- S'assurer que le système d'arrosage est conçu de manière efficace, en utilisant des technologies telles que des systèmes d'irrigation goutte à goutte ou des systèmes d'arrosage à haute efficacité ;
- Sélectionner des espèces végétales plus résistantes à la sécheresse, afin de réduire les besoins en eau d'arrosage ;
- Vérifier régulièrement le système d'irrigation pour détecter et réparer les fuites, et s'assurer que l'eau est utilisée uniquement là où c'est nécessaire.

Moyens techniques innovants

- Utiliser des systèmes de programmation intelligents, minuteriers et des détecteurs d'humidité pour éviter l'arrosage lorsque cela n'est pas nécessaire et pour ajuster la durée et la fréquence de l'arrosage en fonction des besoins spécifiques des terrains ;

- Identifiez toutes autres technologies pouvant permettre une utilisation de l'eau plus efficace.

Moyens trans-services/autres

- Explorer les options de réutilisation de l'eau, eau utilisée sur les terrains de sport comme source d'eau pour autres usages (zones humides, aires paysagères, ... ou utiliser l'eau de pluie ou l'eau en sortie d'autres usages pour arroser les terrains de sports) ;
- Collaborer avec d'autres utilisateurs pour partager les ressources en eau.